VENTES A L'ENCAN

## N. J. Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

Héritiers de Tous Ages.

Propriété Excellemment Située, Consistant de Maisons Doubles à deux Etages,

Nos 1917-19 RUE EUTERPE.

Une Bâtisse Commerciale à deux Etages

No 4803 RUE BARONNE,

Encoignure de la Rue Bordeaux. Occupée Comme une Epicerie.

COTTAGE DOUBLE Nos 1809-11 RUE MARENGO.

COTTAGE DOUBLE RUE POLYMNIA, Nos 1728 30.

A Encan, MARDI, le 28 novembre à midi, à la Bourse d'Encan, No 311 rue Baronne.

Peter J. Killeen et ais ve George K Hien— No 98 057. Cour Civile de District, paroisse d'Orleans Division B.—Par N. J. CLESI, encanteur, bureau No 821 rue Gravier—En vertu et conformément à un ordre rendu le 15 septembre 1911, signé le 16 octobre 1911, par l'Hon. Fred. D King juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir

1. Un certain lot, morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances, droits, voies, privilèges et servitudes en dépendant, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Dryades, Euterpe Terpsichore, et Hercules, maintenant Sud Rempart. Ledit lot est connu par le No Deux (2) sur un grand dessin par Joseph Pilié, voyer, daté du 12 juillet 1840 et dudit lot, morceau ou portion de terre, est formé des parties ou portions des lots Nos 1, 2, 15, 16 dudit ilet et mesurant 44 pieds, 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Euterpe, sur une profondeur de 63 pieds 9 pouces et 3 lignes.

Etant la même propriété acquise par Peter Killeen par acte de Warren Stow par acte passé par devant E. K. Skinner, notaire le 2 janvier 1903, enregistré dans le livre des transferts 189, folio 68.

Les améliorations consistent d'une bâtisse double à 2 étages 6 chambres de chaque côté connue par les Nos municipaux 1917-19 rue Euterpe.

2. Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de que que façon en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne (autrefois Bacchus), Bordeaux Dryades et Upperline, le tout connu comme le No 7 sur un devis annexé pour référence à un acte passé pardevant John J. Ward, notaire, daté du 10 mai 1904, lequel dit lot forme le coin des rues Baronne (autrefois Bacchus) et Bordeaux et mesurant 40 pieds de face à ladite rue Baronne par 120 pieds de profondeur et façade sur la rue Bordeaux entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui était acquise par Peter Killeen, par acte de la succession de Linda Wyman et épouse le 10 mai 1904, acte pardevant John J. Ward notaire, en la ville des transferts 175, folio 402

Les améliorations consistent d'un cottage double avant 4 chambres de chaque côté, connu par les Nos municipaux 1729 30 rue Robertson.

3. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans la Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades Bacchus (maintenant Baronne), Marengo et Constantinople, et désigné sur le No 3 sur un plan de subdivision fait par Stuart Hoffman architecte daté du 14 juillet 1887, un devis duquel est annexé à un acte passé pardevant Jules F. Mesnier notaire, le 9 décembre 1887 ledit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Marengo sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise de Peter Killeen par achat de la succession de Charles Voltz, acte passé pardevant Frederick Adolph, notaire le 25 novembre 1903 sur enregistré dans le Livre des Transferts 34 folio 197

Les améliorations comprennent un cottage double avant 4 chambres de chaque côté, connue par les numéros municipaux 1709-11 rue Marengo.

4. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet irrégulier No 82 borné par les rues Elisa, Bourg Erlingen Market (maintenant avenue Opelousas) et la rue Powder désignés par les Nos 19 et 20 du dit ilet sur un plan de la ville d'Alger, dressé par A. D Hémécourt, voyer daté du 18 mars 1842, et le 10 septembre 1846, dans lequel plan les dits lots mesurent comme suit

Le lot No 19 mesurant trente pieds de face à la rue Elisa cent dix pieds de profondeur sur la ligne de division du lot No 19, quatre-vingt dix-neuf pieds pieds cinq pouces et dix lignes sur l'autre ligne de côté, de la sur une ligne oblique du fond de dix-neuf pieds cinq pouces et sept lignes sur la ligne vers la rue Bourg le lot No 20 mesurant trente pieds de face à la rue Elisa, quatre-vingt-dix neuf pieds, cinq pouces et dix lignes en profondeur sur la ligne de division du lot No 19 quatre-vingt pieds et trois lignes en profondeur sur l'autre ligne de côté et trente cinq pieds sept pouces et cinq lignes sur une ligne oblique du fond, toutes mesure française Les améliorations consistant d'un cottage double contenant de chaque côté galerie, quatre chambres et cuisine et est connu par les Nos municipaux 221 223 rue Elisa.

2. Une certaine portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, tous les droits voies privilèges servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située en partie dans la paroisse d'Orleans et partie dans la paroisse de Jefferson, dans l'ilet borné par les rues Madison, Bringier, Monroe et Lawrence, désignée comme lots Nos un, deux, trois, quatre cinq vingt trois et vingt-quatre dudit ilet. Les lots numérotés un à cinq, inclusivement, mesurent chacun trente-et-un pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue Madison maintenant avenue Brooklyn sur une profondeur de cent vingt huit pieds. Le lot No un formant l'encoignure de la rue Madison maintenant avenue Brooklyn et la rue Lawrence. Les lots Nos vingt trois et vingt quatre mesurant chacun trente-deux pieds de face à la rue Lawrence sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds dix pouces et trois lignes le tout mesurant plus ou moins.

Conditions—Comptant. Les actes de vente pardevant Sidney F Gautier notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication et devant être déposé chez

STROUDBACK STERN & GUMBEL LTD. Encanteurs.

N E Hemphrey, avocat
16 nov—16 19 26 dec 3 10 17 19

VENTES A L'ENCAN.

## Stoudback, Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE

Mme Mary J Conly épouse de Edwin Mahony, et als vs les Mineures Florence Garland, Sadie Garland, Rosabelle Garland et Margaret Garland.

No 98,510—Cour Civile de District—Division A.

COTTAGE DOUBLE,

2 1 23 rue Eliza (Alger)

Cinq Terrains sur l'avenue Brooklyn, encoignure Lawrence.

Deux Terrains rue Lawrence, entre l'avenue Brooklyn et Monroe.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. Stern encanteur — MARDI, le 19 décembre 1911, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 8 novembre 1911, et le jugement signé en cour ouverte le 14 novembre 1911 par l'Hon T C W Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée il sera vendu à encan public la propriété ci-après décrite, à savoir

1. Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet irrégulier No 82 borné par les rues Eliza, Bourg Erlingen Market (maintenant avenue Opelousas) et la rue Powder désignés par les Nos 19 et 20 du dit ilet sur un plan de la ville d'Alger, dressé par A. D Hémécourt, voyer daté du 18 mars 1842, et le 10 septembre 1846, dans lequel plan les dits lots mesurent comme suit

Le lot No 19 mesurant trente pieds de face à la rue Eliza cent dix pieds de profondeur sur la ligne de division du lot No 19, quatre-vingt dix-neuf pieds pieds cinq pouces et dix lignes sur l'autre ligne de côté, de la sur une ligne oblique du fond de dix-neuf pieds cinq pouces et sept lignes sur la ligne vers la rue Bourg le lot No 20 mesurant trente pieds de face à la rue Eliza, quatre-vingt-dix neuf pieds, cinq pouces et dix lignes en profondeur sur la ligne de division du lot No 19 quatre-vingt pieds et trois lignes en profondeur sur l'autre ligne de côté et trente cinq pieds sept pouces et cinq lignes sur une ligne oblique du fond, toutes mesure française Les améliorations consistant d'un cottage double contenant de chaque côté galerie, quatre chambres et cuisine et est connu par les Nos municipaux 221 223 rue Eliza.

2. Une certaine portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, tous les droits voies privilèges servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située en partie dans la paroisse d'Orléans et partie dans la paroisse de Jefferson, dans l'ilet borné par les rues Madison, Bringier, Monroe et Lawrence, désignée comme lots Nos un, deux, trois, quatre cinq vingt trois et vingt-quatre dudit ilet. Les lots numérotés un à cinq, inclusivement, mesurent chacun trente-et-un pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue Madison maintenant avenue Brooklyn sur une profondeur de cent vingt huit pieds. Le lot No un formant l'encoignure de la rue Madison maintenant avenue Brooklyn et la rue Lawrence. Les lots Nos vingt trois et vingt quatre mesurant chacun trente-deux pieds de face à la rue Lawrence sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds dix pouces et trois lignes le tout mesurant plus ou moins.

Conditions—Comptant. Les actes de vente pardevant Sidney F Gautier notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication et devant être déposé chez

STROUDBACK STERN & GUMBEL Ltd. Encanteurs.

N E Hemphrey, avocat
16 nov—16 19 26 dec 3 10 17 19

VENTES A L'ENCAN

## I. B. Rennyson.

Attention acheteurs de meubles et contracteurs de bâtisse A l'encan au plus haut enchérisseur JEUDI, le 23 novembre—Conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon Fred D King juge de la Division B Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Division A absent en congé, daté du 2 octobre 1911 dans l'affaire de Mme Emile Mirabeau vs son époux. No 97,947. Cour Civile de District Division A, je procéderai à vendre à l'encan public au plus haut enchérisseur la propriété ci-après décrite JEUDI, le 23 novembre 1911 à 11 heures, à la résidence 800 avenue Louisiana et sur le terrain vacant sur l'avenue Louisiana à côté du coin de la rue Annunciation, un lot de magnifiques Meubles de maison Verrerie Faience, Piano Ornements et bric-a-brac Statues en bronze, Ustensiles de cuisine, Peintre avec couverture roulante, Typewriter Mulet, Wagons Machine à gasoline, Etablie, Essieux Buggy Un lot d'outils de contracteur Tôle en masse pour toiture et une grande quantité d'autres

Conditions Comptant sur les lieux.

I. B. RENNYSON, Encanteur

Martin H. Manion avocat pour la demanderesse.

MM. Abney Graham & Ansley, avocats pour le défendeur.

13 nov—12 16 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Au plus haut enchérisseur sans limite ou réserve. Le Cottage Double et Bâtisse de Magasin 2727 29 2733 rue Première, encoignure de la rue Clara, l'ilet des rues Magnolia et Philip. Le Cottage comprenant 2 chambres de chaque côté et la Bâtisse du Magasin comprenant environ 3 chambres, sur deux terrains 61 pieds de face sur 91 pieds 8 pouces de profondeur A l'Encan JEUDI le 7 décembre 1911, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi

Conformément à un ordre daté et signé du 24 août 1911 et d'un jugement rendu le 13 octobre 1911 par l'Hon Porter Parker, juge de la Division D Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Mme Kate E Burke vs Esther et Irma Monchon No 96,657 du dossier de ladite Cour, le procédural de vendre la propriété ci-après décrite, à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, 7 décembre 1911.

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Quatrième Dis rict de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Première, Philip Magnolia et Clara, lesdits lots sont désignés par les Nos un et deux, sur un certificat d'arpentage, dressé par W. D. Alsm, député voyer de ville en septembre 1910 d'après lequel lesdits lots sont contigus formant l'encoignure des rues Première et Clara et mesurant comme suit Le lot No un formant l'encoignure des rues Première et Clara et mesurant trente et un pieds de face à la rue Première sur une profondeur de quatre vingt onze pieds huit pouces entre lignes parallèles, le lot No deux est contigu au lot No un et mesurant trente pieds de face à la rue Première sur une profondeur de quatre vingt onze pieds huit pouces entre lignes parallèles.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR KERNAGHAN & CORDILL.—W. A. Kernaghan, Encanteur.—Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, le 7 décembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 2 novembre 1911 par l'Hon. Fred D King juge de la susdite Cour, Division B, dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Banks, Dorgenois, Rochelave et Palmyra, désigné comme lot No 18 de l'ilet No 578, sur un plan dressé par A. D Hémécourt voyer le 16 juillet 1853, déposé en l'étude de P. C. Cuvellier, ancien notaire en cette ville, par un acte daté du 10 octobre 1853 et par le même numéro sur une copie ou plan dressé par Arthur De Armas, voyer, le 7 mars 1871, et annexé à un acte passé dans le bureau du dit P C Cuvellier, notaire, le 26 mars 1871 ledit lot formant l'encoignure des rues Banks et Dorgenois et mesurant vingt quatre pieds quatre pouces et cinq lignes de face à la rue Banks sur cent huit pieds de profondeur et façade à la rue Dorgenois.

Etant la même propriété qui a été acquise par ladite défunte par acte de partage entre elle et ses co-héritiers d'après un acte pardevant George W. Flynn, notaire, en date du 10 mars 1903, enregistré dans le Bureau des Transferts 191, folio 218, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant une bâtisse simple en bois à un étage, No 342 rue Dorgenois, coin Banks, et le cottage simple en bois à un étage No 330 rue Dorgenois.

La rue Banks est pavée, près des lignes de eaux et dans une section qui s'améliore.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans de crédit, pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 6 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final, acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et de coutume de sécurité. 10 pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.

McCloskey & Benedict, avocats.
5 nov—5 12 19 26—dec 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, Encanteur. Bureau No 339 rue Carondelet—MERCREDI, le 6 décembre 1911 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 30 octobre 1911, de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans la succession de Mde Elizabeth Conley, No 97,899, la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot ou portion de terre situé s'étendant, étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, White, Thalie et Franklin, connu et désigné par la lettre A sur un devis de Geo. H. Grandjean, voyer, annexé à un acte de vente de Mme Elizabeth Conley et al à Christopher McCartay, passé pardevant moi, le notaire soussigné, dans et pour la paroisse d'Orléans, daté du 3 juin 1893 Ledit lot de terre formant l'encoignure des rues Melpomène et White et mesurant d'après ledit devis trente sept pieds deux pouces de face à la rue Melpomène sur une profondeur entre lignes parallèles de soixante sept pieds onze pouces et six lignes. Ledit lot ou portion de terre fermé et pris de la partie de façade des lots originaux désignés par les Nos un et deux ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en un et deux ans de crédit par billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et de coutume de sécurité. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant James J. Woulfe, notaire.

McCloskey & Benedict, avocats.
4 nov—4 12 19 26—dec 3 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, Encanteur. Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, le 7 décembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 2 novembre 1911, par l'Hon. Fred D King juge de la susdite Cour, Division B, dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Banks, Dorgenois, Rochelave et Palmyra, désigné comme lot No 18 de l'ilet No 578, sur un plan dressé par A. D Hémécourt voyer le 16 juillet 1853, déposé en l'étude de P. C. Cuvellier, ancien notaire en cette ville, par un acte daté du 10 octobre 1853 et par le même numéro sur une copie ou plan dressé par Arthur De Armas, voyer, le 7 mars 1871, et annexé à un acte passé dans le bureau du dit P C Cuvellier, notaire, le 26 mars 1871 ledit lot formant l'encoignure des rues Banks et Dorgenois et mesurant vingt quatre pieds quatre pouces et cinq lignes de face à la rue Banks sur cent huit pieds de profondeur et façade à la rue Dorgenois.

Etant la même propriété qui a été acquise par ladite défunte par acte de partage entre elle et ses co-héritiers d'après un acte pardevant George W. Flynn, notaire, en date du 10 mars 1903, enregistré dans le Bureau des Transferts 191, folio 218, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant une bâtisse simple en bois à un étage, No 342 rue Dorgenois, coin Banks, et le cottage simple en bois à un étage No 330 rue Dorgenois.

La rue Banks est pavée, près des lignes de eaux et dans une section qui s'améliore.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans de crédit par billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et de coutume de sécurité. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant James J. Woulfe, notaire.

McCloskey & Benedict, avocats.
4 nov—4 12 19 26—dec 3 6

VENTES A L'ENCAN

## Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

EPICERIES ET MEUBLES DE MAISON.

Succession de Mlle Margaret Quinn.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 97,356

PAR KERNAGHAN & CORDILL W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI le 16 novembre 1911, à 10 heures A. M. il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté du 2 novembre 1911 de l'Hon Fred D. King, juge de la susdite Cour Division B, dans la succession ci-dessus intitulée, dans le local, encoignure des rues Banks et Dorgenois

Un lot d'épiceries et de meubles de maison etc d'après inventaire.

Conditions—Comptant

McCloskey & Benedict, avocats.
5 nov—5 12 15 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Une jolie résidence simple en bois

A DEUX ETAGES

Avec Mansard

No 836 RUE CHEROKEE.

Succession de John C. Wickliffe.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No 98,431.

PAR KERNAGHAN & CORDILL.—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, le 7 décembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 2 novembre 1911 de l'Hon Fred D King juge de la susdite Cour, Division B, dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir

Magnifique Résidence simple en bois à un étage transandée No 836 rue Cherokee, contenant vestibule cinq chambres et chambre à bain, sur un certain morceau ou portion de terre situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 99 borné par les rues Cherokee, Hillary Maple et Burthe, ladite portion de terre commençant à une distance de 60 pieds de l'encoignure des rues Cherokee et Burthe et mesurant 70 pieds de face à la rue Cherokee sur 62 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles et est composé de la moitié du fond des lots Nos 19 et 20 comme il est démontré sur un plan dudit ilet par Jacob Rothaas, voyer, le 18 décembre 1835 aussi sur un devis de L H Pilié voyer, annexé à un acte de vente pardevant P E Théard le 26 octobre 1835 acquis par J C Wickliffe, de la Crescent City Building & Homestead Association d'après un acte passé pardevant C O Friedrichs, notaire, le 17e jour de mars 1904 et enregistré en le Bureau des Transferts en le livre 219 folio 572 Près de l'avenue St Charles dans un bon voisinage où les propriétés s'améliorent rapidement et convenable pour occupant ou placement

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an à l'option de l'acquéreur, et la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par bille et de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénation et toutes les clauses usuelles de sécurité 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès la propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police transférée au porteur du billet. L'acquéreur devant payer au dessus et en sus de son enchère les taxes pour l'année 1911.

Actes de vente pardevant Sidney F Gautier notaire aux frais des acquéreurs. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication et devant être déposé chez

STROUDBACK STERN & GUMBEL Ltd. Encanteurs.

N E Hemphrey, avocat
16 nov—16 19 26 dec 3 10 17 19

VENTES A L'ENCAN

## I. B. Rennyson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Propriété qui s'améliore.

Troisième Ward.

Encoignure des rues Banks et Dorgenois.

Succession de Mlle Margaret Quinn.

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.—No 97 356.

PAR KERNAGHAN & CORDILL. W. A Kernaghan, Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI le 7 décembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 2 novembre 1911, par l'Hon. Fred D King juge de la susdite Cour, Division B, dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Banks, Dorgenois, Rochelave et Palmyra, désigné comme lot No 18 de l'ilet No 578, sur un plan dressé par A. D Hémécourt voyer le 16 juillet 1853, déposé en l'étude de P. C. Cuvellier, ancien notaire en cette ville, par un acte daté du 10 octobre 1853 et par le même numéro sur une copie ou plan dressé par Arthur De Armas, voyer, le 7 mars 1871, et annexé à un acte passé dans le bureau du dit P C Cuvellier, notaire, le 26 mars 1871 ledit lot formant l'encoignure des rues Banks et Dorgenois et mesurant vingt quatre pieds quatre pouces et cinq lignes de face à la rue Banks sur cent huit pieds de profondeur et façade à la rue Dorgenois.

Etant la même propriété qui a été acquise par ladite défunte par acte de partage entre elle et ses co-héritiers d'après un acte pardevant George W. Flynn, notaire, en date du 10 mars 1903, enregistré dans le Bureau des Transferts 191, folio 218, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant une bâtisse simple en bois à un étage, No 342 rue Dorgenois, coin Banks, et le cottage simple en bois à un étage No 330 rue Dorgenois.

La rue Banks est pavée, près des lignes de eaux et dans une section qui s'améliore.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans de crédit par billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et de coutume de sécurité. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant James J. Woulfe, notaire.

McCloskey & Benedict, avocats.
4 nov—4 12 19 26—dec 3 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, Encanteur. Bureau No 339 rue Carondelet—MERCREDI, le 6 décembre 1911 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 30 octobre 1911, de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans la succession de Mde Elizabeth Conley, No 97,899, la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot ou portion de terre situé s'étendant, étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, White, Thalie et Franklin, connu et désigné par la lettre A sur un devis de Geo. H. Grandjean, voyer, annexé à un acte de vente de Mme Elizabeth Conley et al à Christopher McCartay, passé pardevant moi, le notaire soussigné, dans et pour la paroisse d'Orléans, daté du 3 juin 1893 Ledit lot de terre formant l'encoignure des rues Melpomène et White et mesurant d'après ledit devis trente sept pieds deux pouces de face à la rue Melpomène sur une profondeur entre lignes parallèles de soixante sept pieds onze pouces et six lignes. Ledit lot ou portion de terre fermé et pris de la partie de façade des lots originaux désignés par les Nos un et deux ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en un et deux ans de crédit par billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et de coutume de sécurité. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant James J. Woulfe, notaire.

McCloskey & Benedict, avocats.
4 nov—4 12 19 26—dec 3 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, Encanteur. Bureau No 339 rue Carondelet—MERCREDI, le 6 décembre 1911 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 30 octobre 1911, de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans la succession de Mde Elizabeth Conley, No 97,899, la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot ou portion de terre situé s'étendant, étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, White, Thalie et Franklin, connu et désigné par la lettre A sur un devis de Geo. H. Grandjean, voyer, annexé à un acte de vente de Mme Elizabeth Conley et al à Christopher McCartay, passé pardevant moi, le notaire soussigné, dans et pour la paroisse d'Orléans, daté du 3 juin 1893 Ledit lot de terre formant l'encoignure des rues Melpomène et White et mesurant d'après ledit devis trente sept pieds deux pouces de face à la rue Melpomène sur une profondeur entre lignes parallèles de soixante sept pieds onze pouces et six lignes. Ledit lot ou portion de terre fermé et pris de la partie de façade des lots originaux désignés par les Nos un et deux ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en un et deux ans de crédit par billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et de coutume de sécurité. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant James J. Woulfe, notaire.

McCloskey & Benedict, avocats.
4 nov—4 12 19 26—dec 3 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, Encanteur. Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, le 7 décembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 2 novembre 1911, par l'Hon. Fred D King juge de la susdite Cour, Division B, dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Banks, Dorgenois, Rochelave et Palmyra, désigné comme lot No 18 de l'ilet No 578, sur un plan dressé par A. D Hémécourt voyer le 16 juillet 1853, déposé en l'étude de P. C. Cuvellier, ancien notaire en cette ville, par un acte daté du 10 octobre 1853 et par le même numéro sur une copie ou plan dressé par Arthur De Armas, voyer, le 7 mars 1871, et annexé à un acte passé dans le bureau du dit P C Cuvellier, notaire, le 26 mars 1871 ledit lot formant l'encoignure des rues Banks et Dorgenois et mesurant vingt quatre pieds quatre pouces et cinq lignes de face à la rue Banks sur cent huit pieds de profondeur et façade à la rue Dorgenois.

Etant la même propriété qui a été acquise par ladite défunte par acte de partage entre elle et ses co-héritiers d'après un acte pardevant George W. Flynn, notaire, en date du 10 mars 1903, enregistré dans le Bureau des Transferts 191, folio 218, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant une bâtisse simple en bois à un étage, No 342 rue Dorgenois, coin Banks, et le cottage simple en bois à un étage No 330 rue Dorgenois.

La rue Banks est pavée, près des lignes de eaux et dans une section qui s'améliore.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans de crédit par billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et de coutume de sécurité. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant James J. Woulfe, notaire.

McCloskey & Benedict, avocats.
4 nov—4 12 19 26—dec 3 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, Encanteur. Bureau No 339 rue Carondelet—MERCREDI, le 6 décembre 1911 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 30 octobre 1911, de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans la succession de Mde Elizabeth Conley, No 97,899, la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot ou portion de terre situé s'étendant, étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, White, Thalie et Franklin, connu et désigné par la lettre A sur un devis de Geo. H. Grandjean, voyer, annexé à un acte de vente de Mme Elizabeth Conley et al à Christopher McCartay, passé pardevant moi, le notaire soussigné, dans et pour la paroisse d'Orléans, daté du 3 juin 1893 Ledit lot de terre formant l'encoignure des rues Melpomène et White et mesurant d'après ledit devis trente sept pieds deux pouces de face à la rue Melpomène sur une profondeur entre lignes parallèles de soixante sept pieds onze pouces et six lignes. Ledit lot ou portion de terre fermé et pris de la partie de façade des lots originaux désignés par les Nos un et deux ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en un et deux ans de crédit par billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et de coutume de sécurité. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant James J. Woulfe, notaire.

McCloskey & Benedict, avocats.
4 nov—4 12 19 26—dec 3 6

VENTES A L'ENCAN

## Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Successeurs de Ernest Théodore Fleurichamp, Marie Talon Fleurichamp Son Epouse, et Caroline Camille Fleurichamp, Epouse de Harry L. Miller.

No 98,090—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, Encanteurs Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI 28 NOVEMBRE 1911, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 20 octobre 1911, et signé le 26 octobre 1911, par l'Hon. T C W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir

1. Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignée comme No 839 et 841 rue Marazt, comprenant un cottage double, 4 chambres, etc., chaque côté, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 240, borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Maraut et Franc désigné par le No 1 de l'ilet 12, sur un plan du Faubourg Washington, déposé en étude de O De Armas, ancien notaire, en date d'un acte date du 12 juin 1833 ledit lot mesurant le coin des rues Marazt et Bourgogne et mesurant 31 pieds, 11 pouces 5 lignes de face à la rue Marazt sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2. Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans la Nouvelle Division de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Maraut et Franc, désigné comme lot No 3 sur un plan de subdivision fait par Stuart Hoffman architecte daté du 14 juillet 1887, un devis duquel est annexé à un acte passé pardevant A. J. Lewis, notaire, le 16 novembre 1880, et ledit lot (2-H) mesurant 30 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Maraut sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3. Un certain lot de terre situé dans le Troisième District et ilet que la propriété ci-dessus mentionnée, désigné par le No 3 et la lettre G sur le devis ci-dessus mentionné, annexé à un acte passé pardevant A. J. Lewis, notaire, le 3 décembre 1880, ledit lot (3 G) mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Maraut sur 